

ANNEXE IA COMPTE ADMINISTRATIF 2023

INFORMATIONS GENERALES Informations statistiques, fiscales et financières Compte Administratif 2023

« Conformément à l'article R2313-1 du CGCT, l'Agglomération est tenue de publier les données synthétiques sur sa situation financière dans une publication locale diffusée dans les communes de son territoire. »

I. Informations statistiques (source fiche DGF 2023)

Population totale (recensement INSEE) : 38 985

Population totale DGF : 41 222

II. Potentiel fiscal (source fiche DGF 2023)

Potentiel fiscal : 10 428 984

Potentiel fiscal par habitant (4 taxes par pop DGF) : 252,9

Potentiel fiscal moyen de la catégorie : 432,4

III. Informations financières ratios (moyenne de référence source DGCL "Les collectivités locales en chiffres 2023" (moyenne de la strate groupement de communes à fiscalité propre) - Base population DGF.

Ratio 1 = Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)/population : montant total des dépenses de fonctionnement en mouvement réels. Pour les communes et groupements de communes, ce ratio est calculé hors travaux en régie.

Valeurs Agglo de Fécamp : 406

Valeurs Agglos : 423

Valeurs CC 30 à 50 000 hab : 347

NB : Chiffres 2023 impactés par écritures comptables ou sur provisions

Ratio 2 = Produit des impositions directes/population : recettes du compte 731.

Valeurs Agglo de Fécamp : 152

Valeurs Agglos : 227

Valeur CC 30 à 50 000 hab : 195

NB : recette de TVA perçue en compensation TH non inscrite sur compte 731

Ratio 3 = Recettes réelles de fonctionnement (RRF)/population : montant total des recettes de fonctionnement en mouvements réels. Ressources dont dispose la collectivité, à comparer aux dépenses de fonctionnement dans leur rythme de croissance.

Valeurs Agglo de Fécamp : 465

Valeurs Agglos : 517

Valeurs CC 30 à 50 000 hab : 415

Ratio 4 = Dépenses d'équipement brut/population : Dépenses des comptes 20 (immobilisations incorporelles) sauf 204 (subventions d'équipement versées) ; 21 (immobilisations corporelles) ; 23 (immobilisation en cours) et 45 (opérations pour comptes de tiers). Pour les communes et groupements de communes, les travaux en régies sont ajoutés au calcul.

Budget Général uniquement

Valeurs Agglo de Fécamp (budget général) : 61.5

Valeurs Agglos : 101

Valeurs Agglo de Fécamp (tous les budgets hormis SPIC) : 85.5 Valeurs Cc 30 à 50 000 hab : 83

NB : Montant du compte 204 (subvention d'équipement) pour 317 902.86 € non compris dans le calcul de ce ratio.

NB : Budget annexe Bâtiments industriels retraçant les interventions à caractère économique gérées en budget annexe et non intégrées dans ce calcul.

Ratio 5 = Dette/population : capital restant dû au 31 décembre de l'exercice.

Valeurs Agglo (tous les budgets sauf SPIC) : 248

Valeurs Agglos : 379

Valeurs CC 30 à 50 000 hab : 202

Ratio 6 = DGF/population : recettes du compte 741 en mouvements réels, part de la contribution de l'Etat au fonctionnement de la collectivité

Valeurs Agglo de Fécamp (DGF globale) : 78

Valeurs Agglos : 86

Valeurs CC 20 à 50 000 hab : 52

Ratio 7 = Dépenses de personnel/Dépenses réelles de fonctionnement : mesure la charge de personnel de la collectivité, c'est un coefficient de rigidité car c'est la part de dépense incompressible quelle que soit la population de la collectivité.

Valeurs Agglo de Fécamp : 38,9%

Valeurs Agglos : 39,3 %

Valeurs CC 20 à 50 000 hab : 43,7 %

NB : Eléments à relativiser selon compétences exercées et mode d'exercice pouvant impacter ce ratio (Ex : Petite enfance/Régie).

Ratio 8 = Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (CMPF) = Recettes fiscales/potentiel fiscal : mesure le niveau de pression fiscale exercée par la collectivité sur ses contribuables. C'est le rapport entre le produit fiscal effectif et le potentiel fiscal.

Valeurs Agglo de Fécamp (compte 731) : 0,59

Valeurs CCF à FPU : Non disponible

Valeurs Agglo : Non disponible

NB : Ne s'y intègre pas la fraction de TVA reçue en compensation de la dissipation de la TH ainsi que de la CVAE, présents au chapitre 73.

Ratio 9 = Marge d'autofinancement courant (MAG) = (DRF + Remboursement de dette) /RRF : capacité de la collectivité à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées, les remboursements de dette sont calculés hors gestion active de la dette.

Valeurs Agglo de Fécamp : 89,4

Valeurs Agglos : 88,8

Valeurs CC 30 à 50 000 hab : 88.2

Ratio 10 = Dépenses d'équipement brut/RRF = taux d'équipement : effort d'équipement de la collectivité au regard de sa richesse. A relativiser sur une année donnée car les programmes d'équipement se jouent souvent sur plusieurs années.

Valeurs Agglo de Fécamp : 14,9

Valeurs Agglos : 19.5

Valeurs CC 30 à 50 000 hab : 20.0

Ratio 11 = Dette/RRF = taux d'endettement : mesure la charge de la dette d'une collectivité relativement à sa richesse.

Valeur Agglo de Fécamp (budget général) : 27,9%

Valeurs Agglos : 73.2 %

Valeurs CC 30 à 50 000 hab : 48.6 %

